Vous désirez en savoir plus ?

Pour en savoir plus sur la demande de remise du programme RainScapes Rewards (Primes RainScapes), allez sur :

www.montgomerycountymd.gov/rainscapes

Pour en savoir plus sur la gestion des eaux pluviales, des bassins versants, ainsi que sur la protection de la qualité de l'eau dans le Comté de Montgomery, allez sur :

www.montgomerycountymd.gov/dep

Faire la demande en ligne sur le site :

www.rainscapes.org

avec les RainScapes Rewards

Être écolo, ça rapporte

DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL PROTECTION
MONTGOMERY COUNTY • MARYLAND

255 Rockville Pike, Suite 120
Rockville, MD 20850
Pour plus d'informations, appelez le 311
www.montgomerycountymd.gov/311

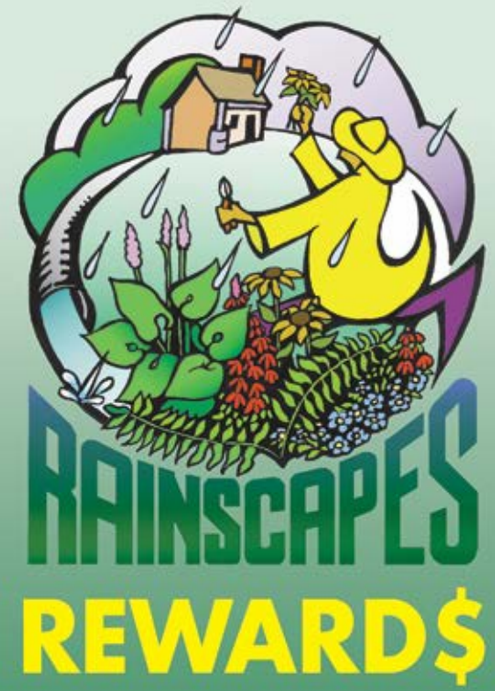

Permettent aux PARTICULIERS et aux ENTREPRISES de réduire le ruissellement d'eaux pluviales grâce à des aménagements paysagers écologiques

Comté de Montgomery, Maryland

Le programme RainScapes Rewards et ses avantages pour vous ?

Le programme RainScapes Rewards offre aux résidents et entreprises du Comté de Montgomery des incitations financière et une assistance dans l'installation de techniques paysagères visant à réduire le ruissellement d'eaux pluviales venant de leur propriété. Allez sur le site de RainScapes www.rainscapes.org pour déterminer le montant de la remise disponible pour votre propriété. (Les remises RainScapes Rewards sont susceptibles d'être considérées comme revenu au titre des lois fiscales fédérales. Discutez des implications fiscales éventuelles d'une remise RainScapes Rewards avec votre conseiller fiscal.).

Les techniques paysagères RainScapes permettent d'empêcher la pollution de l'eau, de renflouer la nappe phréatique ainsi que de protéger l'écosystème de nos fleuves et cours d'eau. Ces techniques permettent en outre des économies en réduisant la consommation d'eau et d'électricité ainsi qu'une augmentation de la valeur de la propriété par l'ajout d'éléments esthétiques.

Pourquoi le ruissellement d'eaux pluviales, constitue-t-il un problème ?

Sur les surfaces urbaines imperméables - les voies d'accès, les routes, les toitures, et même sur les pelouses - l'eau de pluie ne pénètre pas dans le sol, mais ruisselle. Ce ruissellement transporte des polluants de ville, des excédents de produits chimiques provenant du traitement des pelouses, des sédiments, des déchets et détritus, ainsi que des liquides automobiles, directement dans les cours d'eau et criques environnants en passant par les égouts pluviaux. L'action érosive des flux d'eaux pluviales nuit à l'habitat ainsi qu'à la composition biologique des cours d'eau de plus petite taille. Les eaux pluviales sont la cause majeure de pollution et de dégradation des cours d'eau dans le Comté de Montgomery et les fleuves Potomac et Patuxtent.

Démarche à suivre pour obtenir la remise RainScapes Rewards

Les propriétés éligibles aux remises doivent se trouver dans le Comté de Montgomery (Maryland), en dehors des limites municipales des villes de Rockville, Takoma Park et Gaithersburg.

Les candidats doivent soumettre une demande de remise (Rebate application).

La demande précise :

1. les conditions d'éligibilité
2. les modalités de conception pour chaque technique RainScape
3. la procédure d'inspection du site
4. les documents justificatifs requis

LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMISE AINSI QUE DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR :

www.montgomerycountymd.gov/rainscapes

FAIRE LA DEMANDE SUR :

www.rainscapes.org

Envisagez une technique RainScapes pour votre jardin ou propriété

Différentes méthodes paysagères permettent au sol d'absorber l'eau de pluie au lieu de la laisser ruisseler. Ces méthodes paysagères sont disponibles avec les primes RainScapes Rewards.

Cultiver des plantes indigènes permet de remplacer la pelouse habituelle dont l'entretien demande du temps et qui nécessite l'utilisation de ressources chimiques onéreuses. Les jardins sont plantés de plantes indigènes faciles à entretenir, adaptées aux conditions de pluviosité locales, résistant aux périodes de sécheresse et assurant une belle esthétique à la propriété.

Les Pavages perméables permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer et de pénétrer rapidement dans le sol où elle est filtrée naturellement au lieu de se déverser dans les égouts. Remplacer les surfaces imperméables telles que le béton ou le goudron dans les allées de voiture par un pavage perméable permet de diminuer le ruissellement.

Dans un **Jardin pluviaux,** les plantes sont disposées dans une surface concave en forme de cuillère remplie d'un terreau spécial. La dépression recueille l'eau de pluie et lui permet de s'infiltrer dans le sol. Des plantes indigènes dotées de racines profondes et solides plantées dans le jardin de pluviaux permettent aussi de filtrer l'eau et de la faire déverser dans les couches plus profondes du sol.

Enlever le pavage est la façon la plus directe de réduire une surface imperméable ! Une fois le pavage enlevé, il faut préparer et planter la surface pour permettre à l'eau de pénétrer dans le sol au lieu de ruisseler.

Une **Toiture verte** est un type de toiture partiellement ou entièrement couverte de végétation. La toiture est d'abord recouverte d'une membrane d'étanchéité et ensuite d'un système servant à retenir une mixture de sol modifié. La toiture est ensuite plantée de plantes nécessitant peu d'entretien et résistant à la sécheresse telles que les sedums. La toiture est structurellement assez solide pour retenir un peu d'eau de pluie tout en permettant à de plus grands volumes de s'évacuer. Cela conduit à un ruissellement d'eau de pluie moins important et plus propre que celui provenant d'une toiture normale. Les toitures vertes permettent aussi des économies d'énergie dans les bâtiments ou les maisons.

Planter des arbres permet d'augmenter la couverture de feuillage. Les feuilles captent les gouttes de pluie et les retiennent, diminuant ainsi le ruissellement d'eaux pluviales. Les arbres sont dotés d'un vaste système souterrain de racines qui absorbent l'eau de pluie dans le sol. Il a aussi été prouvé que les arbres permettent de réduire les factures de gaz et d'électricité et d'augmenter la valeur de la propriété jusqu'à hauteur de 20%.

Une **Citerne** est un réservoir qui sert à recueillir l'eau de pluie. Elle est plus grande qu'un baril de pluie et peut être installée soit en surface soit partiellement ou entièrement sous terre. L'eau recueillie dans la citerne peut être utilisée pour arroser le jardin, la pelouse ou d'autres plantes. De par sa plus grande taille et du fait qu'elle peut être installée en souterrain, la citerne peut être une technique efficace pour réduire le ruissellement lorsqu'il y a une contrainte d'espace. Cependant, son installation exige une préparation adéquate quant à l'utilisation prévue de l'eau et des impératifs d'entretien. La consommation de l'eau de citerne et les autres utilisations domestiques ne sont actuellement pas autorisées au titre des codes de la plomberie.

Un **Puits sec** est un type de système d'infiltration qui recueille les eaux pluviales provenant des toits et des voies d'accès et qui filtre l'eau de pluie passant par une fosse remplie de pierres pour ensuite s'écouler dans le sol sous-jacent. Un tuyau souterrain ou un fossé gazonné conduit l'eau de pluie de la descente de gouttière vers le puits sec. Les puits secs linéaires situés le long des voies d'accès recueillent les eaux pluviales provenant de l'écoulement en nappe ou d'autres méthodes pour faire déverser l'eau dans la fosse. Les puits secs nécessitent peu d'entretien. Ils diminuent le ruissellement d'eaux pluviales, favorisent l'infiltration et le réapprovisionnement de la nappe phréatique et filtrent les polluants. Ils représentent une solution efficace lorsqu'il y a une contrainte d'espace et que l'on ne souhaite pas installer d'éléments paysagers.

Un **Baril de pluie** est une cuve ou un système qui recueille et stocke l'eau de pluie provenant des toits. Les barils de pluie conservent l'eau, diminuent le ruissellement d'eaux pluviales provenant de propriétés individuelles et fournit de l'eau gratuite pour diverses utilisations dans le jardin.